



## Déclaration liminaire du SNUipp-FSu 79 au CTSD du 20 juin 2019

Monsieur le Directeur Académique,

Nous arrivons au terme d'une année scolaire mouvementée. Si l'Ecole est le reflet de notre société, il n'est pas étonnant que les mouvements sociaux qui ont agité notre pays n'épargnent pas l'Education nationale. Le ministre avait annoncé à son arrivée rue de Grenelle qu'il n'y aurait pas de loi Blanquer. Certes, la loi pour l'Ecole de la Confiance ne s'appelle pas Loi Blanquer, mais elle est l'application même des lubies de notre ministre pour faire du service public d'éducation nationale un champ de ruine versé en pâture au privé, aux collectivités mais aussi au centralisme autoritaire concernant les personnels. Il avait d'ailleurs programmé tout cela dans ses différents ouvrages.

Si les très nombreuses mobilisations des personnels de l'Education nationale ont permis d'obtenir quelques bougés sur cette Loi, les fondements même de cette loi sont préservés et c'est bien l'essentiel pour le ministre. Et malgré les reculs sur certains amendements,—de nombreux points n'ont pas été modifiés, comme par exemple :

La scolarisation obligatoire à partir de 3 ans, et tout ce que cela implique en termes de financement des écoles privées avec l'argent public est tout simplement inadmissible.

La création d'établissements locaux d'enseignement international qui viennent renforcer une École à deux vitesses en proposant un enseignement d'excellence pour les élèves très favorisés. Ou comment former au plus tôt la classe dirigeante de demain !

Si les mobilisations ont permis de faire reculer le ministre sur les EPLESF et sur la direction d'école, nous ne sommes pas dupes, il a aussi laissé entendre qu'à son sens, la communauté éducative n'était pas prête. Il y a fort à parier que le ministre essaiera rapidement de faire rentrer cette réforme par la fenêtre comme cela pourra être le cas avec les Cités éducatives dans un premier temps.

Les enseignant·es, les AESH et tous les personnels se sont mobilisé·es nombreux et nombreuses, et le ministre reste sourd au mal-être qui croît dans l'Education nationale, et la loi sur le fonction publique va accentuer ce mal-être.

Les CHSCT ne savent plus où donner de la tête, pas de soucis ! Supprimons les CHSCT.

Les CAPD sont un frein à la logique managériale qui s'impose un peu plus chaque jour dans la Fonction publique. Qu'à cela ne tienne, supprimons les CAPD ! D'ailleurs, nous constatons aujourd'hui, avec le gestion du mouvement, combien il est difficile à l'administration de fonctionner sans les organisations syndicales...

Et pendant ce temps-là, les enseignant·es essaient tant bien que mal de tenir leur classe avec toujours plus d'injonctions, toujours moins de temps, une formation continue inexistante, des attentes toujours plus fortes de la part des parents, des réseaux d'aides qui n'ont plus les moyens de fonctionner, une inclusion à tout crin ...

Concernant l'inclusion, l'objectif avoué étant bel et bien de mettre fin aux établissements médicaux sociaux, on assiste donc à une inclusion à marche forcée. Tout d'abord, les CLIS qui sont devenues

ULIS. Le CAPASH devenu CAPPEI qui ne forme plus des enseignants spécialisés mais des personnels « ressource », sortes de conseillers pédagogiques in situ. Désormais, c'est au tour des UEE que l'on nous a vendu comme un dispositif qui permettrait aux enfant d'IME d'intégrer le milieu ordinaire sur des temps périscolaires comme la cantine, ou sur des temps de récréation, et petit à petit, le glissement s'est opéré vers une inclusion de ces élèves dans les classes.

Jusqu'où va t-on remplir la coupe avant explosion ? L'école ne peut pas tout, et surtout elle ne peut pas tout sans moyens. L'arrivée des AESH auprès des élèves en situation de handicap a permis depuis quelques années de prendre en compte et d'aider les élèves les plus fragiles et qui n'ont plus de place dans l'enseignement spécialisé. Mais une telle mesure coûte cher, alors pour faire des économies, on regroupe tout ce personnel sous un bel acronyme, le PIAL, et on apprend aux personnels à faire plus avec moins de moyens ! Encore une fois, on rationalise pour mieux manager. On observe dans l'Education nationale aujourd'hui les mêmes dérives qui ont détruit des services publics comme la Poste, France Télécom, EDF ... dérives qui ont conduit comme on le sait à des drames humains. Rappelons à ce propos que les chiffres ministériels publiés dans pour le CHSCTM indiquent que notre ministère est l'un des principaux touchés par ces drames...

Alors, dans ce contexte délétère, la FSU et la CGT Educ'action ont choisi de faire front et d'appeler depuis de nombreux mois les collègues à résister et manifester leur opposition à cette école libérale que veut nous imposer Emmanuel Macron, président de la finance et des riches. C'est pourquoi nous tenons à conclure cette déclaration en témoignant notre soutien entier à nos collègues du second degré, en grève pour protester contre la casse du Lycée induite par la réforme du Lycée et la réforme annoncée du BAC, mais aussi pour défendre une autre idée du service public d'éducation.